



Numéro de Révision: 009.0

Date de sortie: 01/07/2026

### 1. IDENTIFICATION

<b>Désignation de l'article:</b>	<b>BONDERITE M-CR 1200S AERO</b>	<b>Numéro IDH:</b>	593964
<b>Type de produit/utilisation recommandée:</b>	Enduit de conversion	<b>numéro d'item</b>	593964
<b>Restriction d'utilisation:</b>	Non identifié	<b>Région:</b>	Canada
<b>Raison sociale:</b>	<b>Votre contact:</b>		
Henkel Canada Corporation	Téléphone: +1 (905) 814-6511		
Meadowpine Boulevard 2515	NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:		
Mississauga, Ontario L5N 6C3	MÉDECIN : Centre Anti-Poison		
	1-877-671-4608 (appel à frais virés)		
	ou 1-303-592-1711		
	TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300		
	1-703-527-3887(appel à frais virés)		
	Internet: www.henkelna.com		

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

<b>DANGER:</b>	H272 - PEUT AGGRAVER UN INCENDIE; COMBURANT. H301 - TOXIQUE EN CAS D'INGESTION. H310+H330 - MORTEL PAR CONTACT CUTANE OU PAR INHALATION. H314 - PROVOQUE DE GRAVES BRULURES DE LA PEAU ET DE GRAVES LESIONS DES YEUX. H317 - PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANEE. H334 - PEUT PROVOQUER DES SYMPTOMES ALLERGIQUES OU D'ASTHME OU DES DIFFICULTES RESPIRATOIRES PAR INHALATION. H340 - PEUT INDUIRE DES ANOMALIES GENETIQUES. H350 - PEUT PROVOQUER LE CANCER. H360 - PEUT NUIRE A LA FERTILITE OU AU FOETUS. H372 - RISQUE AVERE D'EFFETS GRAVES POUR LES ORGANES A LA SUITE D'EXPOSITIONS REPETEES OU D'UNE EXPOSITION PROLONGEE.
----------------	---

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
SOLIDE OXYDANT	2
TOXICITE AIGUË ORAL.E.AUX.ES	3
TOXICITE AIGUË INHALATION	2
TOXICITE AIGUË CUTANE	2
CORROSION CUTANEE	1
LESIONS OCULAIRES GRAVES	1
SENSIBILISATION RESPIRATOIRE	1
SENSIBILISATION DE LA PEAU	1
MUTAGENICITE DES CELLULES GERMINALES	1B
CANCEROGENICITE	1A
TOXICITE POUR LA REPRODUCTION	1B
TOXICITE SPECIFIQUE AU NIVEAU DE L'ORGANE CIBLE- EXPOSITIONS REPETEES	1

#### PICTOGRAMME(S)

Numéro IDH: 593964

Nom du produit: BONDERITE M-CR 1200S AERO



## Conseils de prudence

### Prévention:

P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.  
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
P210 - Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes vives, des surfaces chaudes.  
Interdiction de fumer.  
- Éviter tout contact avec les vêtements et autres matériaux combustibles.  
P260 - Ne pas respirer les poussières.  
P262 - Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.  
P264 - Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation.  
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
P280 - Porter des gants et des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage.  
P284 - [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.

### Intervention:

P301+P310+P330 - EN CAS D'INGESTION : Communiquer immédiatement avec un CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin. Rincer la bouche.  
P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.  
P303+P361+P353 - En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.  
P304+P340+P310 - EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et l'installer au repos dans une position confortable pour la respiration. Consulter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P308+P313 - EN CAS d'exposition ou d'inquiétude : consulter un médecin.  
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.  
P342+P311 - En cas de symptômes respiratoires : appeler un centre antipoison ou un médecin.  
P361+P364 - Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
P370+P378 - En cas d'incendie : pour éteindre, utiliser de la mousse, de la poudre extinctrice ou du dioxyde de carbone.

### Stockage:

P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

### Élimination:

P405 - Garder sous clef.  
P501 - Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

**Autres dangers** Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Trioxyde de chrome	1333-82-0	30 - 60
tétrafluoroborate de potassium	14075-53-7	10 - 30
hexacyanoferrate de tripotassium	13746-66-2	10 - 30
Fluorure de sodium	7681-49-4	5 - 10
Hexafluorozirconate de dipotassium	16923-95-8	5 - 10

\*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

### 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

#### Mesures de premiers secours par voies d'exposition probables

**Inhalation:** Si inhalé, amener immédiatement la personne affectée à l'air frais. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Effet tardif possible après inhalation. Un personnel formé devrait administrer du gluconate de calcium à 2,5 % à l'aide d'un pulvérisateur pendant 20 minutes. Ne pas utiliser le bouche-à-bouche si la victime a avalé ou inhalé la matière. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.

**Contact avec la peau:** Retirez les vêtements et les chaussures contaminés tout en rinçant la zone touchée avec de grandes quantités d'eau courante pendant au moins 15 minutes. OBTENEZ DES SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS. Si une solution glacée de chlorure de benzalkonium aqueux à 0,13% (Zephiran) ou de gel de gluconate de calcium à 2,5% est disponible, le rinçage peut être limité à 5 minutes, avec la solution de trempage ou le gel appliqué dès que le rinçage est arrêté. Des gants doivent être portés lors de l'application du gel pour éviter le transfert de HF et les brûlures secondaires. Si vous utilisez du gel de gluconate de calcium, il doit être continuellement réappliqué et massé dans la zone touchée jusqu'à ce que la douleur ait été soulagée pendant au moins 30 minutes. Si le chlorure de benzalkonium (Zephiran) ou le gel de gluconate de calcium n'est pas disponible, le rinçage doit se poursuivre jusqu'à ce qu'un traitement médical soit fourni. La pommade topique EDTA à 10% peut être utilisée pour traiter les croûtes au chromate et les ulcères cutanés. Une solution d'acide ascorbique à 10% peut accélérer la guérison si elle est appliquée rapidement. Des expositions plus importantes peuvent nécessiter un traitement supplémentaire. Lessiver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Jeter les chaussures ou les vêtements qui ne peuvent pas être décontaminés.

**Contact avec les yeux:** Rincer immédiatement les yeux affectés avec de grandes quantités d'eau qui coule doucement ou une solution saline stérile de 0,9 % pendant au moins 15 minutes. Tenez la paupière grande ouverte. Obtenez immédiatement des soins médicaux. Le rinçage des yeux devrait se poursuivre pendant le transport chez le médecin.

<b>Ingestion:</b>	Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir. Tentez l'administration immédiate d'une substance liant le fluorure : lait, comprimés de carbonate de calcium à mâcher ou 4-8 onces (120-240 ml) de lait de magnésie ou d'un antiacide liquide. Évitez de grandes quantités de liquide car il peut induire des vomissements. Boire un verre d'eau afin de diluer la matière dans l'estomac. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente.
<b>Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé):</b>	Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques.
<b>Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire:</b>	Le traitement de l'hypocalcémie associée à l'exposition aux composés de fluorure corrosifs peut être corrigée par gluconate de calcium ou chlorure de calcium intraveineux. Le traitement de l'hypomagnésémie peut être corrigé par sulfate de magnésium ultraveineux.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyen d'extinction approprié:</b>	Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.
<b>Agents extincteurs inappropriés:</b>	Non disponible
<b>Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:</b>	Porter un vêtement de protection totale. Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.
<b>Feu inhabituel ou risques d'explosion:</b>	Peut libérer de grandes quantités de fumées malodorantes, denses, qui peuvent contenir des gaz toxiques non-identifiés.
<b>Produit ou gaz issus de la combustion:</b>	À la décomposition, ce produit émet de l'oxyde de carbone, du bioxyde de carbone et/ou des hydrocarbures de faible poids moléculaire. Fluorure d'hydrogène Oxyde de chrome.

## 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

<b>Mesures de protection de l'environnement:</b>	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés pendant le nettoyage. Ne pas laisser le produit entrer dans les égoûts ou les voies d'eau.
<b>Méthodes de nettoyage:</b>	Les déversements devraient être nettoyés immédiatement afin d'éviter la dispersion des poussières aéroportées. Ne pas laisser le produit entrer dans les égoûts ou les voies d'eau. Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>Manipulation:</b>	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer la poussière. Bien laver avant manipulation. Lessiver les vêtements de travail régulièrement. Ne pas entreposer ou consommer de la nourriture, des boissons ou des produits du tabac là où ils risquent d'être contaminés par ce matériel. Ne pas ingérer. Réservé à l'usage industriel.
<b>Stockage:</b>	Pour un entreposage sans risque, entreposer entre 5 °C (41°F) et 40 °C (104°F) Garder le contenant hermétiquement fermé et dans un lieu frais et bien ventilé, loin des matières incompatibles.

**Pour tout renseignement sur la durée de conservation du produit, communiquer avec le Canada Customer Service.**

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Trioxyde de chrome	Rien	0.0025 mg/m <sup>3</sup> OSHA_ACT 0.005 mg/m <sup>3</sup> TWA	Rien	Rien
tétrafluoroborate de potassium	2.5 mg/m <sup>3</sup> TWA (en F)	2.5 mg/m <sup>3</sup> PEL (en F) 2.5 mg/m <sup>3</sup> TWA Poussières.	Rien	Rien
Fluorure de sodium	2.5 mg/m <sup>3</sup> TWA (en F)	2.5 mg/m <sup>3</sup> PEL (en F) 2.5 mg/m <sup>3</sup> TWA Poussières.	Rien	Rien
Hexafluorozirconate de dipotassium	2.5 mg/m <sup>3</sup> TWA (en F) 5 mg/m <sup>3</sup> TWA (en Zr) 10 mg/m <sup>3</sup> STEL (en Zr)	5 mg/m <sup>3</sup> PEL (en Zr) 2.5 mg/m <sup>3</sup> PEL (en F) 2.5 mg/m <sup>3</sup> TWA Poussières.	Rien	Rien

**Remarques sur la conception des installations techniques:**

Une ventilation devrait éliminer et empêcher efficacement l'accumulation de toute vapeur/buée/fumée/poussière générée par la manutention de ce produit.

**Protection respiratoire:**

Si la ventilation est insuffisante pour empêcher efficacement l'accumulation de poussière, il faut fournir une protection respiratoire NIOSH/MSHA appropriée.

**Protection des yeux:**

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques; écran facial (s'il y a risque d'éclaboussures).

**Protection de la peau:**

Vêtement de protection couvrant les bras et les jambes Gants étanches, résistants aux produits chimiques. Les gants devraient être testés afin d'établir la convenance pour le contact prolongé. Le port de chaussures imperméables est recommandé.

## 9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

<b>Etat physique:</b>	Solide
<b>Couleur:</b>	Orange
<b>Odeur:</b>	Neutre
<b>Seuil de détection d'odeur:</b>	Non disponible
<b>Valeur pH:</b>	1.30 - 1.60
<b>Pression de vapeur:</b>	Indéterminé
<b>Point / zone d'ébullition:</b>	Non applicable
<b>Point/domaine de fusion:</b>	Non disponible
<b>Densité/Densité relative::</b>	Non disponible
<b>Densité de vapeur relative:</b>	Non applicable
<b>Point d'éclair:</b>	Non applicable
<b>Inflammable/Limites inférieures d'explosion:</b>	Non applicable
<b>Inflammable/Limites supérieures d'explosion:</b>	Non applicable
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Non applicable
<b>Inflammabilité:</b>	Non applicable
<b>Taux d'évaporation:</b>	Non applicable
<b>Solubilité:</b>	Appréciable Eau
<b>Coefficient de partage (value logarithmique)::</b>	Indéterminé
<b>Teneur VOC:</b>	Non applicable
<b>Viscosité dynamique:</b>	Non disponible
<b>Viscosité cinématique:</b>	Non disponible
<b>Caractéristiques de la particule:</b>	Non disponible
<b>Température de décomposition:</b>	Non disponible

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

<b>Stabilité:</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Réactions dangereuses:</b>	Néant dans des conditions normales de traitement.
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	Oxyde de chrome. Fluorure d'hydrogène.
<b>Produits incompatibles:</b>	Ce produit peut réagir avec des agents réducteurs puissants. Ce produit peut réagir avec des acides puissants, des bases et des agents oxydants. Cette matière réagit avec le verre, le béton, certains métaux, la silice contenant des matières, le caoutchouc, le cuir et plusieurs organiques.
<b>Réactivité:</b>	Non disponible
<b>Conditions à éviter:</b>	Agent oxydant; peut causer une inflammation spontanée des matières combustibles. Protéger de la chaleur, des sources d'inflammation et des matières incompatibles.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Voies d'exposition probables:** Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

## Effets potentiels sur la santé

<b>Inhalation:</b>	Peut être nocif ou mortel si inhalé. L'inhalation des poussières de ce produit peut provoquer de sévères irritations et des brûlures, des voies respiratoires. Démangeaisons et irritation nasales, perforation du septum nasal, érosion dentaire et bronchite asthmatique chronique peuvent résulter d'une exposition répétitive. Contient des fluorures. L'exposition aux fluorures au fil des ans peut causer une fluorose.
<b>Contact avec la peau:</b>	Ce produit est très irritant pour la peau et peut causer des brûlures. Suite à l'exposition de la peau à ce produit, la sensation d'irritation ou de douleur peut être retardée. L'acide hydrofluorique pénétrera la peau et attaquera les tissus sous-jacents et les os. De grosses brûlures (plus de 25 po2) peuvent aussi causer une hypocalcémie et d'autres effets systémiques qui peuvent être mortels. Une composante de ce produit peut être nocive ou mortelle si absorbée par la peau, surtout si la peau est endommagée. Le produit contient du chrome, qui peut causer une réaction allergique de la peau par sensibilisation. Le contact avec la peau gercée peut mener à la formation d'échymoses de chrome fermement marginées.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Ce produit cause une irritation grave des yeux et peut causer des dommages irréversibles dont des brûlures et la cécité.
<b>Ingestion:</b>	Nocif ou mortel si avalé. Peut causer des brûlures de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Peut également causer des troubles gastro-intestinaux tels que L'ingestion de petites quantités de ce produit peut se solder par une hypocalcémie possiblement mortelle et une toxicité systémique. L'ingestion de grandes quantités de ce produit peut se solder par un empoisonnement par fluorure, incluant des symptômes de calcification des ligaments et des changements graves aux os rendant les mouvements normaux douloureux, des mouchetures aux dents, une fibrose pulmonaire, de l'anémie, de l'anorexie, des effets dentaires et possiblement la mort. Contient des fluorures. L'exposition aux fluorures au fil des ans peut causer une fluorose.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s
Trioxyde de chrome	Oral LD50 (Rat) = 25 mg/kg Dermal LD50 (Lapin) = 30 mg/kg CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 167 mg/m3 CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 217 mg/m3 CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 263 mg/m3
tétrafluoroborate de potassium	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 5,300 mg/m3
hexacyanoferrate de tripotassium	Rien
Fluorure de sodium	Oral LD50 (Souris) = 44.3 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 46.0 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 32.0 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 51.6 mg/kg
Hexafluorozirconate de dipotassium	Oral LD50 (Souris) = 98 mg/kg

Substances dangereuses	Effets immédiats sur la santé	Effets retardés sur la santé	Effets chroniques sur la santé
Trioxyde de chrome	Corrosif Irritant	Allergène	Sang Système nerveux central Cancérogène Développemental Yeux Gastro-intestinal Reins Foie Mutagène Reproductif Respiratoire
tétrafluoroborate de potassium	Irritant		Cardiaque Système nerveux central Développemental Gastro-intestinal Reins Métabolique Reproductif
hexacyanoferrate de tripotassium			

Fluorure de sodium	Corrosif Irritant		Sang Cardiaque Système nerveux central Voies gastro-intestinales Reins Métabolique Muscle Dents
Hexafluorozirconate de dipotassium	Corrosif Irritant	Allergène	Sang Cardiaque Système nerveux central Voies gastro-intestinales Reins Poumon Métabolique Muscle Dents

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Trioxyde de chrome	Connu pour être cancérigène pour l'homme.	Groupe 1	Oui
tétrafluoroborate de potassium	Non	Non	Non
hexacyanoferrate de tripotassium	Non	Non	Non
Fluorure de sodium	Non	Non	Non
Hexafluorozirconate de dipotassium	Non	Non	Non

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

### Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: TRIOXYDE DE CHROME ANHYDRE mélange  
 Division: 5.1 (6.1, 8)  
 Numéro d'identification: UN 1463  
 Groupe d'emballage: II

### Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Chromium trioxide, anhydrous mélange  
 Division: 5.1 (6.1, 8)  
 Numéro d'identification: UN 1463  
 Groupe d'emballage: II

### Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: CHROMIUM TRIOXIDE, ANHYDROUS mélange (Chromium trioxide)  
 Division: 5.1 (6.1, 8)  
 Numéro d'identification: UN 1463  
 Groupe d'emballage: II  
 Polluant marin: Chromium trioxide

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### Information sur la réglementation Canadienne

**Statut LCPE LIS/LES:** Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

### Information sur la réglementation des Etats Unis

**État de l'inventaire TSCA 8 (b):** Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

## 16. AUTRES INFORMATIONS

**Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:**  
Format des nouvelles fiches de données de sécurité.

**Préparé par:** Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

**Date de sortie:** 01/07/2026

**DÉMENTI** Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.